

GECI INTERNATIONAL

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée générale mixte du 30 septembre 2011

(11^{ème} résolution)

FIDUCIAIRE LEYDET

MAZARS

FIDUCIAIRE LEYDET

SIEGE SOCIAL : 47, RUE DE LIEGE - 75008 PARIS

TEL: +33 (0) 1 58 22 13 40 - FAX : +33 (0) 1 58 22 13 49

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL DE 285 000 EUROS - RCS PARIS B 382 956 514

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

GECI INTERNATIONAL

Siège Social : 21 boulevard de la Madeleine – 75001 PARIS
Société Anonyme au capital de 8.211.593,75 €
N° Siren : 326 300 969

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée générale mixte du 30 septembre 2011
(11^{ème} résolution)

**GECI
INTERNATIONAL**

*Rapport sur
l'augmentation de capital
avec suppression du droit
préférentiel de
souscription*

*Assemblée Générale du
30 septembre 2011*

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant nominal de 45.000 euros, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer et réservé à la société de droit américain YA Global Master SPV, Ltd., un fonds d'investissement géré par la société de gestion de droit américain Yorkville Advisors LLC, dont le siège social est situé 101 Hudson Street, suite 3700, Jersey City, NJ 07302.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 18 mois la compétence pour décider une augmentation de capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des augmentations de capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le prix d'émission des actions ordinaires à émettre donné dans le rapport du Conseil d'Administration.

**GECI
INTERNATIONAL**

*Rapport sur
l'augmentation de capital
avec suppression du droit
préférentiel de
souscription*

*Assemblée Générale du
30 septembre 2011*

Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 9 septembre 2011

Les Commissaires aux Comptes

FIDUCIAIRE LEYDET

Didier Amphoux

MAZARS

Jacques Kamienny